

## COMPTE-RENDU

### **Réunion de la Commission « Bassins du Fouzon et du Modon » du SAGE Cher aval**

**Date :** Lundi 3 octobre 2011 à 14h30

**Lieu :** Salle Pierre de la Roche de la commune de Valençay (rue de Talleyrand, 36600 VALENCAY)

**Etaient présents :** voir fiche annexe

**Les diaporamas présentés lors de la réunion sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du SAGE Cher aval : <http://www.sage-cher-aval.com/> dans la partie « Documents ».**

Le lundi 3 octobre 2011 à 14h30 s'est tenue, dans la salle Pierre de la Roche de la commune de Valençay, une réunion de la commission géographique « Bassins du Fouzon et du Modon » du SAGE Cher aval.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Rappel des problématiques identifiées au sein de chaque commission et discussions sur la formulation des enjeux ;
2. Présentation de la démarche du contrat territorial du bassin du Fouzon par l'animatrice.

M. Serge PERROCHON (*Vice-président de la CLE et Président de la Commission « Bassins versants du Fouzon et du Modon »*) ouvre la séance à 14h40.

M. Adrien LAUNAY (*animateur du SAGE Cher aval – chargé de mission à l'Etablissement public Loire*) rappelle que 3 commissions de travail sont en place (« *Cher canalisé et affluents* », « *Cher sauvage et canal de Berry* » et « *bassins du Fouzon et du Modon* »).

Il rappelle l'ordre du jour et propose de passer au premier point présenté par le bureau d'études GEO-HYD.

*Remarque : Ce compte-rendu ne retranscrit pas la teneur complète des débats s'étant tenus en réunion, mais présente une synthèse des éléments de discussion autour de la formulation des enjeux et des objectifs.*

## **Point n°1 : Rappel des problématiques identifiées au sein de la commission et discussions sur la formulation des enjeux**

Cette présentation est animée par Mme Emilie RIVOIRE-DARNE (*chef de projet, GEO-HYD*).

Dans un premier temps, elle rappelle les principales problématiques identifiées lors de la précédente commission.

Puis, la démarche de la phase de diagnostic et de discussion autour des enjeux est explicitée. Il s'agit bien de réfléchir à la définition de 3 à 5 enjeux environ, et de formuler des objectifs pour chacun de ces enjeux.

### 1) Discussions sur la mise à jour des éléments de diagnostic

Le Président du Syndicat des rivières du Nahon et de la Céphons rappelle les importants travaux de restauration qui ont été menés ces dernières années sur la Céphons, dans le cadre de la dépollution. Il ne comprend pas les délais d'objectifs fixés sur le Nahon amont et la Céphons.

Il est précisé que, bien que l'on observe effectivement une amélioration de l'état, les objectifs ne seront revus qu'au moment de la révision du SDAGE Loire-Bretagne.

Suite à des interrogations sur les seuils en nitrates permettant de qualifier l'état des eaux, des précisions sont citées. Le seuil « DCE » pour le bon état est fixé à 50 mg/L, ce qui correspond à la limite entre qualité « médiocre » et « mauvaise » pour la qualification SEQ-Eau des eaux superficielles. La classe « médiocre » de la qualification SEQ-Eau correspond à une concentration moyenne comprise entre 25 et 50 mg/L. Pour les eaux superficielles destinées à la consommation humaine, la valeur de 25 mg/L a été définie comme valeur guide.

Par ailleurs, il est indiqué que les programmes d'actions en cours, tels que les programmes nitrates en zone vulnérable ou le plan Ecophyto 2018 par exemple, seront pris en compte par le SAGE en phase de scénarios.

### 2) Discussions sur le thème « Inondations »

Il est exprimé que la problématique de l'inondation est un enjeu essentiel sur le bassin du Fouzon. Il est donc proposé de l'identifier comme un **enjeu** à part entière, et de garder la formulation « **Réduire le risque d'inondations** », avec 2 objectifs concernant le volet information et le volet réduction du risque.

### 3) Discussions sur l'enjeu « Préserver les ressources en eau »

La contribution des zones humides au soutien d'étiage est discutée. Il est convenu de ne pas la prendre en compte.

Au contraire, l'impact des zones drainées sur l'accélération des écoulements et plus largement sur le fonctionnement hydrologique des bassins est soulevé.

Sur ce point, il est précisé que certaines données du Recensement Général Agricoles sont disponibles depuis cette semaine. Cependant, il n'y a probablement pas d'informations sur les surfaces drainées.

Il est indiqué que les secteurs du bassin les plus concernés par le drainage sont plutôt les bassins du Modon, du Nahon et du Renon (*Boischaut Nord plus que Champagne Berrichonne*).

La gestion actuelle des prélèvements pour l'irrigation se fait à l'échelle du bassin du Fouzon (*1 station de mesure à l'exutoire du BV*), et non à l'échelle des sous-bassins, il n'y a pas de gestion différentielle. C'est pourquoi il est proposé d'améliorer la connaissance des débits, de se donner les moyens de les suivre et de les analyser. L'objectif formulé est : « **Améliorer les connaissances sur la ressource en eau** ».

D'autres éléments sont apportés au sujet de l'organisation de la gestion des prélèvements pour l'irrigation sur d'autres bassins (*choix d'organismes uniques et définition de volumes prélevables en ZRE*).

Il est suggéré que l'objectif « **Economiser l'eau** » est déjà inclus dans celui d'« Assurer l'équilibre entre ressources et besoins » et qu'il soit reformulé « Maîtriser les consommations d'eau ». Cependant, ce premier est une formulation reprise du SDAGE et il semble important de la rappeler. De plus, elle concerne bien l'ensemble du SAGE et des usages et ne se limite pas aux secteurs déficitaires.

#### 4) Discussions sur l'enjeu « Améliorer la qualité de l'eau »

Au vu des éléments sur les pesticides, il est préconisé d'avoir une vigilance vis-à-vis de ces substances, au même titre que pour les nitrates (*volet pollutions diffuses*), d'autant que les mesures de réduction de ces pollutions s'appuient sur les mêmes mécanismes (*pratiques et transferts*). L'objectif sur les eaux superficielles est donc modifié en : « **Améliorer la qualité des masses d'eau superficielles vis-à-vis des nitrates et des pesticides** ».

Il est aussi suggéré la possibilité de regrouper les eaux superficielles et les eaux souterraines au sein de ce même objectif.

Des interrogations émergent quant à la plus-value que peut apporter le SAGE sur l'aspect qualité des eaux.

A titre d'exemple des démarches de conversion de systèmes agricoles (*en Agriculture Biologique par exemple*) peuvent être préconisées. Des bilans d'azote peuvent être évalués à l'hectare de manière globale et des réductions de fertilisation recommandées. Mais la marge de manœuvre repose essentiellement sur des diagnostics individuels d'exploitations et du conseil.

#### 5) Discussions sur l'enjeu « Restaurer, entretenir et valoriser les milieux aquatiques et humides »

M. Arnaud JACQUET (*Directeur de projet, GEO-HYD*) rappelle que les interventions sur les ouvrages des cours d'eau se feront même sans le SAGE (*classement des cours d'eau au titre de l'article L.214-17*). La plus-value du SAGE est de préciser les types d'engagement des collectivités (*fonction de l'usage économique, de la valeur patrimoniale, etc.*), de préciser les interventions prioritaires sur les

secteurs (*réservoirs biologiques, tête de bassin, etc.*), ainsi que les financements pour intervenir. Le SAGE doit également fixer un objectif de réduction du taux d'étagement des cours d'eau.

Les problématiques liées à la présence d'ouvrages (*circulation piscicole/maintien zones humides*) sont discutées. Par exemple, s'il y a incompatibilité entre la suppression d'un seuil et le maintien d'une zone humide par ce seuil, il y'aura un compromis à trouver et un choix à faire pour l'intervention sur l'ouvrage. Il est souligné qu'il s'agit bien d'une gestion concertée des interventions, il faudra être capable d'inventorier l'ensemble des ouvrages et d'identifier ceux nécessitant une intervention (*aménagement, gestion, arasement partiel, effacement, etc.*). Par ailleurs, il est précisé qu'une intervention s'accompagne généralement d'une opération de restauration du milieu.

Il y'a donc bien deux objectifs retenus sur ces problématiques :

- Agir avant tout sur la continuité écologique, pour améliorer dans un premier temps la qualité de l'eau et la circulation piscicole ;
- Mener des actions de restauration, pour améliorer la morphologie des cours d'eau et la qualité des milieux aquatiques.

#### 6) Discussions sur l'enjeu « gouvernance » et la maîtrise d'ouvrage

Concernant l'enjeu « **Améliorer la gouvernance** », il est proposé de ne pas utiliser le terme de gouvernance, trop flou.

Il a été suggéré l'idée d'un **enjeu général sur l'« Amélioration des connaissances »**, en déclinant les objectifs par thématiques (*zones humides, ressource en eau, etc.*).

M. PERROCHON remercie l'ensemble des personnes présentes et les invite à faire remonter leurs réactions à M. LAUNAY dans les deux semaines, qui les fera passer à la société GEO-HYD.

L'ordre du jour étant épuisé, M. PERROCHON lève la séance à 16h55.

**Le Président de la Commission  
« Bassins du Fouzon et du Modon » du SAGE Cher aval,  
M. Serge PERROCHON**



## Annexe : Liste de présence

Nom	Prénom	Instance	Présent	Excusé
<b>BARBEY</b>	Bruno	FDAAPPMA 36	X	
<b>BEAUSSANT</b>	Benjamin	DRAAF Centre - Dr. Rég. Adj.		X
<b>BIGOT</b>	Christian	Synd. Intercom. Des rivières le Modon et le Trainefeuilles - Prés.	X	
<b>BOURON</b>	Aude	FRCC	X	
<b>BOUYRIE / CHANTELOUP</b>	Roger- Bernard / Lionel	Asso Les Amis du Cher Canalisé - Prés.		X
<b>BRIALIX</b>	Daniel	Fédé AAPPMA 36 - Membre CA fédé de pêche 36	X	
<b>CAMY</b>	Gérard	ARF	X	
<b>DE FREITAS</b>	Agnès	Ch. Métier & Art. du 41 - Vice Prés		X
<b>DE LESPINAY</b>	Josselin	Nature Centre		X
<b>DESLANDES</b>	Dimitri	CA 36	X	
<b>DOUIN</b>	Philippe	Com. Dép. du Tourisme de 41 - Prés.		X
<b>DU VERDIER</b>	Emeric	Chargé mission Cons. Espace Nat. 41	X	
<b>GODIN</b>	Jacques	ASME 41	X	
<b>KERBRIAND-POSTIC</b>	Alain	CG 37		X
<b>LACROIX</b>	Jean-Louis	APACML	X	
<b>LARTOUX</b>	Delphine	Synd. du Pays de Valençay en Berry	X	
<b>PERROCHON</b>	Serge	Président Com. géographique - BV du Fouzon et du Modon	X	
<b>LEROY</b>	Eric	Maire de Graçay - Prés. Fouzon Graçay	X	
<b>LIAUME</b>	Jean	Indre Nature	X	
<b>LUMET</b>	Christophe	CG 36 - DATEER	X	
<b>MEUNIER</b>	Michèle	Synd. Vallée du Nahon et de la Céphons - Secrétaire	X	
<b>MEUSNIER</b>	Michel	Maire de Varennes s/Fouzon	X	
<b>MOREAU</b>	Alain	Adj. Maire Fontguenand		X
<b>OTTO-BRUC</b>	Cécile	Cons. Esp. Nat. De la Région Centre		X
<b>PHILIPPE</b>	Giovanni	DDT 36	X	
<b>PINAULT</b>	Serge	Maire de Chabris		
<b>RABIER</b>	Jean Pierre	Asso Sauvegarde des Moulins		X
<b>RAVAND</b>	Michel	Syndicat Eau Montrichard		X
<b>RAVOY</b>	Alain	Syndicat des Eaux de Valençay	X	
<b>REMY</b>	Joël	Synd. Vallée du Nahon et de la Céphons - Président	X	
<b>RENAIRE</b>	Patrick	Membre CA 36	X	
<b>RIERA</b>	Jeanne	ARS		X
<b>RIOLLET</b>	Laurent	Indre Nature - Administrateur	X	
<b>ROUX</b>	Claude	Synd. Int. Eaux Ecueille Pellevoisin		X
<b>SIMON</b>	Jean Marie	Syndicat Inter Val du Cher Président	X	
<b>VAUCLIN</b>	Vincent	ONEMA	X	